

LE POINT SUR LA PANDEMIE

Vaccins, cas Covid, rentrée...

Cas de Covid-19 hospitalisés au centre hospitalier de Denain, niveau de vaccination atteint sur le Denais, obligation vaccinale des personnels soignants, mesures sanitaires mises en place à l'hôpital... A la veille de la rentrée, nous faisons le point sur la gestion de la pandémie dans le secteur du Denais.

● PLUS DE 70 000 INJECTIONS

Le centre de vaccination du Denais a franchi cette semaine la barre des 70 000 injections de vaccin contre le Covid-19. Mardi, 68 225 doses avaient été administrées au centre de vaccination, situé place Baudin à Denain: 39 396 en première injection, 28 829 en seconde injection.

Un chiffre auquel il convient d'ajouter les opérations de vaccination à domicile et dans les communes, au plus près des personnes âgées ou handicapées, réalisées par l'équipe mobile du Centre: 1 754 injections ont été effectuées. Au total donc, 69 979 injections ont été réalisées sur le canton de Denain. Ces opérations de vaccination dans les communes du Denais vont s'intensifier dans les prochains jours et semaines (voir page 6).

● LA VACCINATION SE PRÉPARE DANS LYCÉES ET COLLÈGES

En outre, « le centre de vaccination prépare actuellement, en lien avec les établissements scolaires (ndlr, collèges et lycées), la vaccination des élèves de 12 à 18 ans dès la rentrée », informe le centre hospitalier de Denain.

● PERSONNEL SOIGNANT: VACCIN OU TEST PCR

Concernant l'obligation vaccinale des professionnels de santé, sujet épineux qui avait fait couler beaucoup d'encre lors des annonces gouvernementales sur le pass

DENAISSIS A quelques jours de la rentrée, nous avons fait le point sur la vaccination contre le Covid-19 sur le secteur alors que les cas de Covid-19 à l'hôpital repartent légèrement à la hausse. La vaccination dans les établissements scolaires se prépare.



Des centres de vaccination vont être mis en place à la rentrée dans les collèges et lycées, ainsi que dans des maisons de quartiers de Denain ou encore au centre commercial Carrefour.

sanitaire, « 100 % des professionnels en poste de travail sont soit vaccinés soit réalisent un test PCR toutes les 72 heures », précise la direction du CH de Denain.

● 11 PATIENTS HOSPITALISÉS COVID-19 AU CH DE DENAIN

Où en est-on au sujet du nombre de patients hospitalisés au centre

hospitalier de Denain pour des cas de Covid-19? « Il y a actuellement 11 patients positifs à la Covid, hospitalisés dans les services conventionnels dont quatre en unité de soins critiques », indique le CH, précisant qu'il est constaté « une sensible augmentation des cas Covid hospitalisés » ces derniers jours. Concrètement, chiffres à l'appui: + 2,4% de cas Covid+ cette semaine

aux urgences (contre + 1,71% la semaine dernière), et + 1,3% de patients hospitalisés pour le Covid-19.

Yannick LeFrère

Contact

Des créneaux de vaccination sont accessibles tous les jours de 9h à 19h, même sans rendez-vous à la salle Baudin, place Pierre Baudin à Denain. Tél. 06 71 28 71 54 ou sur le site Doctolib.

A domicile

Le centre de vaccination est joignable au 06 71 28 71 54 et au 06 89 94 02 71 pour l'intervention au domicile des personnes âgées ou handicapées dont la mobilité est réduite.



Une partie de l'équipe d'infirmiers libéraux mobilisée au centre de vaccination du Denais.

Pass sanitaire à l'hôpital : comment ça marche

DENAISSIS

Depuis le 9 août, la réglementation impose aux centres hospitaliers de demander aux patients et visiteurs de présenter un pass sanitaire à chaque entrée, lors de chaque visite à un proche hospitalisé, et pour tous les rendez-vous programmés (consultation ou hospitalisation).

CERTAINS CAS OÙ LE PASS N'EST PAS EXIGÉ

Cependant, le pass n'est pas exigé:

- En cas d'urgence,
- Pour les patientes enceintes,

- Selon la situation médicale du patient sur avis du médecin hospitalier devant accueillir le patient.

Parmi les preuves sanitaires, trois options sont possibles:

- Un certificat de vaccination complet,
- Un test PCR de moins de 72h,
- Un certificat de rétablissement de la COVID de moins de 6 mois.

Afin d'éviter toute rupture des soins, au besoin un test rapide (TROD) peut être réalisé à l'entrée de l'hôpital, avant l'accès à la consultation ou l'examen.



Depuis le 9 août, le CH de Denain doit appliquer la réglementation sur le pass sanitaire.